



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Lundi 6 février 2023 à 20 heures 00
Salle Desnos - 2 rue Aristide Briand

ORDRE DU JOUR :

PV du 11/01/2023 soumis à l'approbation

Délibérations :

1. Débat d'Orientation Budgétaire du Budget Ville
2. Acquisition de la parcelle cadastrée section C numéro 935 suivant le PUP « Les Vergers du Lochy »
3. Demande de subvention au Département de Seine-et-Marne dans le cadre des travaux de rénovation du clocher de Montry
4. Décisions du Maire

Fait à Montry, le 30 janvier 2023

Le Maire,
Françoise SCHMIT

